

Tableau de bord

Mise à jour le 1^{er} avril 2009

20 décisions fondamentales...

17 en cours de mise en œuvre

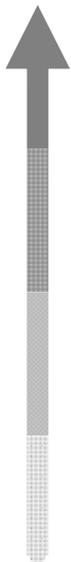
3 en attente

316 décisions...

244 en cours de mise en œuvre

72 en attente

Signalétique



=

Décision en cours de mise en œuvre,
dans un esprit conforme au rapport



=

Décision en cours de mise en œuvre,
de manière partielle au vu du rapport



=

Concertation en cours



=

Décision non encore abordée/écartée

Les 316 décisions

Décision 1

Augmenter le nombre d'éducatrices de crèche et d'assistantes maternelles, et mieux les former



- ▶ La Secrétaire d'Etat à la Famille doit prochainement faire part de ses propositions pour renforcer et améliorer l'accueil des jeunes enfants. L'objectif est notamment d'encourager le développement des crèches en entreprise.
- ▶ 2 missions parlementaires ont été faites (rapports Tabarot et Papon). Des expérimentations de jardins d'éveil sont en cours dans plusieurs départements.

Décision 2

Ajouter dans le « socle commun » du primaire le travail de groupe, l'anglais, l'informatique et l'économie



- ▶ Le « socle commun de connaissances et de compétences » mis en place à compter de la rentrée 2007 affiche comme objectifs de maîtrise pour tous des compétences sociales et psychosociales :
 - 6^{ème} pilier du socle : « les compétences sociales et civiques »
 - 7^{ème} pilier du socle : « autonomie et initiative »
- ▶ Les « nouveaux programmes » pour l'école, mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2008 contiennent notamment :
 - une augmentation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive
 - l'apprentissage d'une langue vivante étrangère à partir du « cours préparatoire », de même qu'une initiation aux « nouvelles technologies »

Décision 3

Prendre les moyens pour éviter les redoublements dans l'enseignement primaire



- ▶ Depuis la rentrée 2006, un décret d'application de la loi Fillon du 23 avril 2005 a rendu obligatoire la mise en place des PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Educative) au bénéfice des enfants en difficulté de telle sorte que l'on évite le redoublement
- ▶ Depuis la rentrée 2008 sont généralisées dans toutes les écoles :
 - l'aide personnalisée par petits groupes à hauteur de 2 heures par semaine
 - les « stages de remise à niveau » durant les vacances pour les élèves de CM1 et de CM2 volontaires

Décision 4

Accorder plus d'autonomie aux établissements primaires et secondaires



- ▶ Le Ministère de l'Education nationale encourage la mise en place de conseils pédagogiques dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Il prévoit aussi d'augmenter l'autonomie de ceux-ci en matière de gestion de moyens et des personnels.
- ▶ La majorité parlementaire a repris cette décision et souhaite que les décrets correspondants à la loi dite « Fillon » de 2005 soient pris d'ici la rentrée 2009.

Décision 5

Evaluer les professeurs sur leur capacité à faire progresser tous les élèves



- ▶ Xavier Darcos prévoit d'évaluer les enseignants tous les 2 ans (au lieu de 4 aujourd'hui), non pas sur leur méthode pédagogique mais sur la façon dont ils auront fait progresser leurs élèves.
- ▶ Le nombre d'inspecteurs du 1^{er} degré va être augmenté de 50%.
- ▶ Le projet de réforme est soumis à concertation.

Décision 6

Permettre aux parents de choisir librement le lieu de scolarisation de leurs enfants



- ▶ La suppression progressive de la carte scolaire est en cours depuis le printemps 2007, pour les collèges et lycées.
- ▶ Expérimenté à la rentrée 2007, l'assouplissement de la sectorisation est monté en puissance à la rentrée 2008.

Décision 7

Refonder l'information sur l'orientation sur les carrières et prendre davantage en compte les aptitudes non académiques



- ▶ L'accord conclu le 11 janvier 2008 entre les partenaires sociaux préconise plus d'information sur les débouchés des filières, et plus d'interventions de professionnels dans les établissements scolaires.
- ▶ En juin, Nicolas Sarkozy a confirmé la réforme des lycées :
 - Revalorisation du lycée professionnel par la préparation au baccalauréat en 3 ans (plutôt que 4 auparavant), (généralisation à la rentrée 2009)
 - Refondation du lycée général et technologique pour gommer l'effet sélectif des filières et mettre en place un accompagnement individualisé des élèves centré sur l'orientation, l'aide méthodologique et la dynamique de projet individuel (opérationnalisation à la rentrée 2010).

Décision 8

Développer les stages en entreprises



- ▶ Des banques de stages sont actuellement créées dans les académies pour permettre des stages en entreprises.

Décision 9

Lancer des concours d'innovation



- ▶ La décision est rendue possible par l'article 34 de la loi du 23 avril 2005, qui dispose que les écoles et établissements peuvent expérimenter dans les domaines pédagogiques et administratifs.

Décision 10

Mettre en place au collège un service civique hebdomadaire



- ▶ Une mission de réflexion a été confiée à Luc Ferry en avril 2008.

Décision 11

Donner progressivement aux étudiants de licence à l'université un encadrement équivalent à celui des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles



- ▶ Valérie Pécresse a présenté le 20 février 2008 un plan « Réussir en licence ».
- ▶ Il prévoit de développer l'orientation et l'accompagnement des étudiants dans leurs projets d'études et d'insertion.
- ▶ La nouvelle licence est mise en place depuis la rentrée 2008.

Décision 12

Généraliser l'année de stage validée au cours du cursus universitaire de master



- ▶ Valérie Pécresse a présenté le 20 février 2008 un plan « Réussir en licence ».
- ▶ La Ministre a exprimé son souhait d'instaurer « *un stage obligatoire pour les 3 années de licence* ».

Décision 13

Renforcer les formations en alternance



- ▶ Xavier Darcos a fait expérimenter pour la rentrée 2008 un « dispositif d'initiation aux métiers par l'alternance » (Dima).

Décision 14

Favoriser le retour a l'université après et pendant une expérience professionnelle



- ▶ Le 4 avril 2008, à l'occasion du 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques (CMPP), le gouvernement a annoncé vouloir développer dans les universités la formation professionnelle continue.
- ▶ Le Fonds national d'aide d'urgence attribue désormais une aide aux étudiants jusqu'à 35 ans, qui inclut les reprises de cursus de formation dans l'enseignement supérieur.
- ▶ Le développement de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) est encouragé.

Décision 15

Mieux organiser avec les entreprises de la région des bourses d'emploi et de stages



- ▶ C'est un des effets attendus de la loi du 10 août 2007 sur l'autonomie et la responsabilité des universités.

Décision 16

Inciter les universités à organiser des cours du soir et permettre un assouplissement des règles d'étalement des études sur une plus longue période



- ▶ Le 4 avril 2008, à l'occasion du 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé vouloir développer dans les universités la formation continue et les sessions d'été, de manière à générer des ressources complémentaires pour les établissements.
- ▶ Pour cela, une ouverture des universités sur toute l'année civile est envisagée.

Décision 17

Donner aux étudiants salariés un crédit d'ECTS pour l'obtention de la licence, qui serait d'autant plus élevé que l'emploi est lié au cursus



- ▶ En attente, car cela nécessite une refonte complète des maquettes actuelles.

Décision 18

Exclure une partie des revenus tirés d'un emploi dans le calcul d'éligibilité pour les bourses de l'enseignement supérieur et les allocations logement



- ▶ La loi dite « TEPA » du 21 août 2007 :
 - a porté le plafond annuel d'exonération des revenus perçus par les étudiants travaillant à 3 fois le montant mensuel du SMIC ;
 - a relevé de 21 à 25 ans le plafond d'âge des étudiants susceptibles d'en bénéficier.
- ▶ Ceci entraîne naturellement une modification des règles de calcul des bourses pour les étudiants concernés.

Décision 19

Renforcer l'autonomie des universités



- ▶ Avec la loi du 10 août 2007 renforçant l'autonomie des universités :
 - 67 CA d'universités sur 85 ont été renouvelés ;
 - 50 présidents ont été élus ou reconduits ;
 - vingt universités maîtrisent à compter du 1^{er} janvier 2009, leur budget et la gestion de leurs ressources humaines.
- ▶ Les universités au jusqu'au 10 août 2012 pour demander à bénéficier de compétences élargies.

Décision 20

Renforcer l'évaluation de la performance de chaque établissement d'enseignement supérieur



- ▶ La réforme du financement des universités fait partie des mesures évoquées dans le cadre du 3^{ème} CMPP du 11 juin 2008.
- ▶ L'évaluation de la performance des universités devient « un préalable à l'allocation des financements ».
- ▶ Seront d'ailleurs mis en ligne publiquement les taux de réussite par année, les taux d'insertion et les salaires de sortie moyens de chaque établissement et chaque filière.

Décision 21

Augmenter les moyens alloués à l'enseignement supérieur, afin d'accompagner les décisions précédentes



- ▶ La loi de finances 2008 octroie 15 Mds € en plus sur 5 ans pour l'enseignement supérieur.
- ▶ Annoncée fin 2007, la cession pour 5,5 milliards d'euros d'une partie du capital d'EDF doit servir au financement d'une dizaine de campus universitaires au rayonnement international.
- ▶ Le 4 avril 2008, Valérie Pécresse a promis aux présidents d'université une dotation de 250.000 € supplémentaires pour chaque université devenant autonome d'ici 2009.

Décision 22

Développer les financements privés



- ▶ La loi du 10 août 2007 pour l'autonomie des universités a créé les fondations universitaires, dont le fonctionnement a été précisé par un décret du 8 avril 2009.
- ▶ La loi de modernisation de l'économie a également institué des « fonds de dotations ». Ces fonds, de droit privé à but non lucratif, permettent d'attirer les financements privés vers les opérations d'intérêt général.

Décision 23

Institutionnaliser des « Universités des métiers »



- ▶ Hervé Novelli a confié à Anne de Blignières, présidente de l'institut supérieur des métiers, une mission sur les qualifications professionnelles artisanales.

Décision 24

Distinguer 10 pôles universitaires de taille mondiale alliant pluridisciplinarité et excellence



- ▶ Le 6 février 2008, Valérie Pécresse annonçait le coup d'envoi d'«Opération campus», dont l'objectif est de créer 10 pôles universitaires de prestige.
- ▶ Le projet sera financé via la cession d'une partie du capital d'EDF (5 milliards), ainsi qu'à travers des PPP.
- ▶ 6 premières universités ont été sélectionnées le 28 mai, 4 autres les ont rejoint le 11 juillet. Les premiers projets sont lancés en 2009. Le plan de relance prévoit leur accélération.

Décision 25

Proposer, lors de la présidence française de l'UE, d'instaurer un classement annuel des universités européennes



- ▶ Un rapport du sénateur Bourdin sur les travers des différents classements universitaires actuels a été remis le 1^{er} juillet à Valérie Pécresse.
- ▶ Celle-ci a profité de la présidence française de l'UE pour proposer un classement européen des meilleures universités du continent.

Décision 26

Développer les cursus en langues étrangères



- ▶ Valérie Pécresse a présenté le 20 février 2008 dernier un plan « Réussir en licence ».
- ▶ Il prévoit notamment de rendre obligatoires des cours d'anglais pendant les 3 années du cycle de licence.

Décision 27

Améliorer l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers tout en revoyant la politique de visas les concernant



- ▶ Le Ministère de l'Enseignement supérieur a incité les présidents d'université et les CROUS à améliorer l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers.
- ▶ Campus France met également en œuvre une importante campagne pour améliorer la notoriété des universités françaises

Décision 28

Ouvrir davantage l'enseignement supérieur sur le monde



- ▶ La loi du 10 août 2007 sur l'autonomie et la responsabilité des universités permet aux établissements de développer une véritable politique internationale, basée sur des partenariats solides.

Décision 29

Financer davantage la recherche publique sur projet et à la performance



- ▶ Nicolas Sarkozy a annoncé une grande réforme de la recherche publique lors d'un discours le 28 janvier 2008.
- ▶ Le 29 février 2008, Valérie Pécresse a envoyé aux organismes de recherche les lettres de mission pour mener la réforme.
- ▶ Le 4 avril 2008, la RGPP a annoncé une recherche publique davantage financée sur projet et à la performance.

Décision 30

Réformer le statut de l'enseignant-chercheur



- ▶ Dans ses lettres de mission envoyées au CNRS et à l'Inserm, Valérie Pécresse demande de trouver les moyens de « *favoriser une plus grande fluidité entre les corps de chercheurs et d'enseignants-chercheurs* ».
- ▶ Un plan stratégique doit être signé avant juillet.
- ▶ Un nouveau décret statutaire est en préparation

Décision 31

Aider la recherche publique à davantage valoriser et appliquer ses découvertes



- ▶ Le 27 juin, le Président de la République a demandé à Valérie Pécresse et Luc Chatel de travailler à une réforme du système de valorisation de la recherche.
- ▶ L'objectif est de simplifier les dispositifs existants et de simplifier la gestion de la propriété intellectuelle dans les laboratoires publics. Le décret est en finalisation.

Décision 32

Développer la recherche privée



- ▶ La loi de finances pour 2008, promulguée le 24 décembre 2007, a augmenté et simplifié le crédit impôt recherche.
- ▶ Les décrets d'application ont été pris en avril 2008.
- ▶ Les pôles de compétitivité ont été audités et reconduits pour 3 ans avec la même enveloppe financière. Les 13 pôles ne remplissant pas leurs objectifs pourraient être incités à fusionner.
- ▶ OSEO a été chargé d'une mission de soutien aux entreprises de taille intermédiaire pour développer leur R&D.

Décision 33

Créer une Agence de service aux petites entreprises de moins de 20 salariés



- ▶ En attente.

Décision 34

Instaurer au sein de l'Agence de service aux TPE un guichet unique en ligne pour la création d'entreprise



- ▶ Les centres de formalité des entreprises (CFE), placés pour la plupart au sein du réseau consulaire et des URSSAF, sont déjà les guichets ouverts pour les créateurs d'entreprise.
- ▶ Les travaux sont engagés pour se conformer à la directive services, qui doit être transposée pour la fin 2009, et qui demande la mise en place de « guichets uniques » pour les formalités des chefs d'entreprises. Un amendement à la loi de modernisation de l'économie attribue cette fonction de « guichet unique » aux CFE.

Décision 35

Faciliter l'accès des TPE au conseil et au financement



- ▶ Les moyens d'OSEO ont été accrus suite à l'intégration en son sein de l'Agence de l'innovation industrielle en janvier 2008.
- ▶ Ils ont été complétés à partir d'octobre 2008 pour aider les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) à faire face aux difficultés économiques.

Décision 36

Faciliter l'accès des PME aux marchés publics



- ▶ La loi de modernisation de l'économie instaure un traitement préférentiel dans la commande publique pour les PME innovantes. La définition de ces PME innovantes est élargie, le critère de R&D passant de 15% à 10% pour les entreprises industrielles.
- ▶ Les délais de paiement de l'Etat et des collectivités locales sont réduits à 30 jours (progressivement pour ces dernières).
- ▶ Dans le cadre du plan de relance, le montant des avances est passé de 5 à 20% pour les contrats de l'Etat conclus en 2009, les procédures des marchés publics ont été simplifiés.

Décision 37

Mettre en place une représentation unique dans toutes les PME de moins de 250 salariés



- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté le 10 avril 2008 une position commune sur la représentativité, qui prévoit de rendre possible la négociation d'accords collectifs avec les représentants du personnel dans les entreprises de moins de 200 salariés dépourvues de délégué syndical.
- ▶ Ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail pour évaluer l'impact des effets de seuil et les conditions de mise en œuvre des institutions représentatives du personnel.

Décision 38

Imposer, si possible par la loi, le paiement aux PME sous 30 jours à compter de la date de livraison



- ▶ La loi de modernisation de l'économie ramène les délais à 45 jours en fin de mois ou 60 jours à partir de la date d'émission de la facture. Les pénalités de retard sont doublées.
- ▶ Pour les marchés publics, les délais sont réduits à 30 jours pour l'Etat depuis avril 2008. Ils le sont progressivement pour les collectivités locales (30 jours à partir de juillet 2010).
- ▶ Le SBA poussé lors de la présidence française de l'UE prévoit une renégociation de la directive sur les retards de paiement.

Décision 39

Réduire le délai de remboursement de la TVA aux PME à 10 jours



- ▶ Une amélioration des modalités de remboursement de la TVA fait partie du plan de relance annoncé par le Président de la République à Douai le 4 décembre 2008.
- ▶ Elles ont été modifiées dans le cadre de la LFR 08 : la règle du trimestre crédeur est devenue celle du mois crédeur. Les entreprises créditrices vont bénéficier dès le 1^{er} trimestre 2009 d'un effet de trésorerie positif estimé à 3,6 Mds d'€.

Décision 40

Faciliter l'accès des PME à Alternext



- ▶ La loi de modernisation de l'économie ouvre la possibilité de mise en place de contrats de liquidité pour les sociétés cotées sur Alternext, ce qui renforcera l'attractivité de ce compartiment du marché.

Décision 41

Attirer les financements des fonds et des banques vers les PME



- ▶ La LME étend la réduction d'impôt au titre des emprunts à ceux qui reprendraient au moins 25% d'une société.
- ▶ Les sociétés de capitaux créées depuis moins de 5 ans peuvent choisir le régime fiscal des sociétés de personne.
- ▶ Un nouveau cadre juridique est prévu pour les fonds communs de placement à risque, et les fonds d'investissement de proximité bénéficieront d'un régime assoupli.
- ▶ Un plan PME de 22 Md€ de prêts, dont 5Md€ garantis ou à réaliser par OSEO, a été annoncé le 4 octobre dernier. Dans le cadre du plan de relance, ce plan a été complété par 4 Md€ supplémentaires.

Décision 42

Rassembler les fonds actuels d'OSEO et France Investissement dans une structure unique de rehaussement



- ▶ France Investissement a été adossé au Fonds Stratégique d'Investissement.

Décision 43

Rééquilibrer le traitement entre créanciers privés



- ▶ La loi de modernisation économique renforce l'attractivité de la procédure de sauvegarde, aménage la conciliation et simplifie la procédure de liquidation judiciaire.
- ▶ La loi « accélération des investissements » du plan de relance modifie l'article L.626-6 du code de commerce pour assouplir les conditions de remise de créances par le créancier public.

Décision 44

Renforcer le programme « Passerelle », qui facilite les transactions entre grandes entreprises et PME



- ▶ Le Pacte PME figure au rang des priorités du contrat de performance d'OSEO Innovation et OSEO doit réaliser un bilan du programme Passerelle.

Décision 45

Demander aux grandes entreprises de publier annuellement la part de leurs achats réalisés auprès des PME



- ▶ Les grandes entreprises signataires du Pacte PME s'engagent à publier annuellement la part de leurs achats réalisés auprès des PME.

Décision 46

Simplifier les débuts d'une entreprise



- ▶ La loi de modernisation de l'économie crée à partir du 1^{er} janvier 2009 le statut de l'auto-entrepreneur qui simplifie la création d'activité, de manière autonome ou en complètement d'une autre activité.
- ▶ Elle étend la protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel à l'égard des créanciers à tous ses biens fonciers.

Décision 47

Simplifier la comptabilité des PME



- ▶ La loi de modernisation de l'économie institue le régime de l'auto-entrepreneur et assouplit le droit des TPE, notamment les EURL et les SASU.

Décision 48

Soumettre les TPE à un régime social et fiscale spécifique



- ▶ La loi de modernisation de l'économie crée le régime de l'auto-entrepreneur, avec une forfaitisation des charges fiscales et sociales pour les entreprises individuelles.
- ▶ Les taux sont fixés à 13% du chiffre d'affaires pour le commerce, et à 23% pour les services.
- ▶ Le paiement pourra être mensuel ou trimestriel, au choix de l'entrepreneur

Décision 49

Garantir une couverture numérique optimale en 2011



- ▶ un appel à manifestation d'intérêt pour une marque « Internet haut débit universel » a été lancé le 12 janvier 2009 par le gouvernement. Il doit permettre l'émergence d'offre Internet à haut débit à moins de 35€/mois matériel compris, accessible à tous les Français, où qu'ils habitent.
- ▶ Une partie du dividende numérique (la sous-bande 790-862 MHz) sera utilisée pour le très haut débit mobile
- ▶ Un plan de couverture des 364 communes en zone blanche 2G a été validé par Hubert Falco le 15 janvier 2009.
- ▶ Des mesures complémentaires sont incluses dans le plan « France numérique 2012 » présenté par Eric Besson le 20 octobre 2008

Décision 50

Réaliser l'accès pour tous au Très Haut Débit en 2016



- ▶ La loi de modernisation de l'économie définit un cadre réglementaire pour le déploiement de la fibre optique
- ▶ Des travaux complémentaires sont actuellement conduits sous l'égide de l'Arcep ; Ils déboucheront à l'été 2009

Décision 51

Faciliter l'accès de tous au réseau numérique



- ▶ Le label ordi 2.0 a été lancé.
- ▶ Un label « Internet haut débit universel », favorisant l'apparition d'offres Internet à haut débit à moins de 35€/mois matériel compris, fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt, lancé par le gouvernement le 12 janvier 2009.
- ▶ Le plan France numérique 2012 prévoit pour accroître l'accès des Français aux équipements et aux services numériques, notamment les seniors et les personnes handicapés

Décision 52

Répartir équitablement le dividende numérique



- ▶ Le schéma de réutilisation des fréquences libérées par l'arrêt de la diffusion analogique de la télévision, publié le 23 décembre dernier, prévoit que la majorité des fréquences libérées serviront à développer l'offre audiovisuelle (télévision et radio). La sous-bande 790-862 MHz sera utilisée pour déployer le très haut débit mobile.

Décision 53

Renforcer les garanties européennes en matière de sécurité et de confiance du numérique



- ▶ Le plan de développement du numérique, présenté par Eric Besson le 20 octobre 2008, préconise l'émergence d'une gouvernance européenne de l'Internet, basée notamment sur 2 aspects stratégiques :
 - le système des noms de domaine ;
 - la maîtrise des infrastructures critiques du RFID, ou encore dit « Internet des objets ».

Décision 54

Renforcer les garanties et les normes nationales



- ▶ Le plan de développement du numérique, présenté par Eric Besson le 20 octobre 2008, prévoit le lancement d'un plan stratégique de l'administration électronique, actuellement en cours de finalisation.

Décision 55

Veiller à l'indépendance de l'opérateur gérant le RFID



- ▶ A l'occasion du dernier forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet fin 2007, la France a obtenu le contrôle d'une racine régionale de l'ONS (*Object Naming System*).
- ▶ Dans le cadre du plan France numérique 2012, la France œuvre en faveur de l'émergence d'une structure de gestion européenne de l'Internet des objets

Décision 56

Faciliter et sécuriser l'usage de la signature électronique



- ▶ Le plan de développement du numérique, présenté par Eric Besson le 20 octobre, prévoit de favoriser l'usage des certificats et de la signature électroniques.

Décision 57

Faire verser une contribution aux fournisseurs d'accès internet



- ▶ La loi de relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur du 5 mars 2007 a amené les FAI à contribuer à l'assiette de la réforme du Compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels (COSIP) à partir du 1^{er} janvier 2008.
- ▶ Le projet de loi « Internet et Création », présenté le 18 juin dernier en Conseil des ministres, et passé à l'Assemblée Nationale ne retient pas ce principe et préfère s'orienter vers la responsabilisation des internautes.

Décision 58

Promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels libres



- ▶ L'action 65 du plan France numérique 2012 prévoit la vente découplée de l'ordinateur et de son logiciel d'exploitation.

Décision 59

Rendre possible dans les faits la liberté de production et d'embauche dans les imprimeries des quotidiens



- ▶ Un plan d'évolution des Nouvelles messageries de la presse parisienne (le « Plan Défi 2010 ») a été acté.
- ▶ L'Etat accroîtra sa contribution à hauteur de 12 M€ en contrepartie de résultats de modernisation fournis par les NMPP.
- ▶ Les Etats généraux de la presse écrite ont proposé une renégociation de la convention collective des ouvriers du livre

Décision 60

Renforcer par redéploiement les ressources consacrées au contenu, en les prélevant sur la redevance et sur les recettes publicitaires



- ▶ 800M € doivent être débloqués en 2009 pour compenser la fin de la publicité sur le service public audiovisuel.
- ▶ La Commission Copé, qui a présenté ses conclusions le 25 juin, préconise un scénario de financement faisant une large part aux opérateurs privés (taxation sur les recettes publicitaires supplémentaires des chaînes privées, etc.)

Décision 61

Réaménager équitablement les conditions d'octroi de la 4^{ème} licence à un nouvel entrant



- ▶ Le gouvernement a décidé, le 12 janvier 2009, que les fréquences UMTS non encore attribuées seraient découpées en trois lots, dont 1 serait réservé à un nouvel entrant.
- ▶ Les conditions financières de l'attribution de ces fréquences sont en cours de définition. Elles seront finalisées après débat au Parlement avant fin février.

Décision 62

Utiliser la présidence française de l'UE pour proposer un grand programme de développement du numérique



- ▶ Le « paquet télécom » a connu une avancée décisive sous présidence française, avec un accord politique obtenu à l'unanimité des 27 Etats membres.

Décision 63

Créer un poste de Haut commissaire au développement numérique



- ▶ A l'occasion du remaniement ministériel de janvier 2009, le Secrétariat d'Etat a été confié à Nathalie Kosciusko-Morizet le 15 janvier 2009, après Eric Besson.

Décision 64

Coordonner l'ARCEP et le CSA



- ▶ La lettre de mission du Premier ministre adressée à Eric Besson demandait au secrétaire d'Etat de faire des propositions sur l'amélioration de la gouvernance du numérique, notamment en matière d'organisation de la régulation pour faire face au défi de la convergence.
- ▶ Une mission de réflexion sur les conséquences de la convergence numérique sur le modèle de régulation des télécommunications et de l'audiovisuel, doit être confié au secrétaire d'Etat au numérique.

Décision 65

Réorienter massivement la recherche publique et privée vers les nanotechnologies



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un débat public avant fin mars 2009.
- ▶ Un programme de recherche doté de 24 M € est inscrit à la programmation 2008 de l'ANR.
- ▶ Le Président de la République a annoncé en décembre 2008 que « la France va mettre en place une stratégie d'innovation dans les nanotechnologies, appuyée sur des clusters à Saclay, au sud de Paris, à Grenoble et à Toulouse ». La dotation annuelle aux projets de recherche en nanotechnologies sera doublé à 70 M€ par an.

Décision 66

Développer massivement la prévention dans la santé



- ▶ Le 2^{ème} plan national santé-environnement, prévu pour fin 2008 par le projet de loi « Grenelle 1 », prévoit un tel effort de prévention à travers notamment la création de pôles de recherche pluridisciplinaires.

Décision 67

Mettre en place un environnement réglementaire stable



- ▶ Le Premier ministre a missionné le député JL. Warsmann sur le sujet de la simplification du droit. La stabilité de l'environnement réglementaire fait partie du champ d'étude.

Décision 68

Développer la recherche et les essais cliniques



- ▶ un programme de recherche doté de 32 M€ et ouvert aux entreprises est inscrit à la programmation 2008 de l'ANR.
- ▶ Une réforme de l'Inserm est en cours. L'évaluation de l'INSERM a conduit au rapport Zerhouni qui présente des recommandations dans ce sens
- ▶ Une réflexion entre le Ministère de la Recherche et celui de la Santé est engagée, le second ayant mis en place un « comité ministériel d'orientation de la recherche » favorisant la coordination dans ce domaine.

Décision 69

Accroître la compétitivité des entreprises de biotechnologies



- ▶ Le gouvernement a annoncé en janvier un effort de recherche sans précédent de 45M€ sur 3 ans en faveur des biotechnologies végétales. Il fera largement appel au secteur privé.
- ▶ Lors de l'examen de la loi sur les OGM, un bilan très positif des avantages compétitifs des systèmes budgétaires et fiscaux français en faveur des biotechnologies a été dressé.

Décision 70

Développer la recherche sanitaire et pharmaceutique



- ▶ Un programme de recherche doté de 32 M€ et ouvert aux entreprises est inscrit à la programmation 2008 de l'ANR.
- ▶ Une réflexion entre le Ministère de la Recherche et celui de la Santé est engagée.
- ▶ L'évaluation de l'INSERM a conduit au rapport Zerhouni qui présente des recommandations dans ce sens

Décision 71

Améliorer la formation des médecins et mieux répartir leur installation sur le territoire



- ▶ En préparation du projet de loi « Hôpital, patients santé et territoire », des « états généraux de l'organisation de la santé » ont eu lieu entre février et avril 2008.
- ▶ Pour la formation, un projet de réforme de la première année d'études de médecine a été présenté lors du Conseil des Ministres du 12 mars. Une concertation a été engagée avec les principaux acteurs intéressés dès le lendemain.

Décision 72

Rationaliser les actes médicaux et développer l'hospitalisation à domicile



- ▶ En attente.

Décision 73

Développer les maisons médicales



- ▶ Parmi les mesures devant inciter les médecins à mieux se répartir sur le territoire, Roselyne Bachelot a annoncé le 8 février vouloir développer de maisons pluridisciplinaires de santé.
- ▶ Un projet de loi sera discuté.

Décision 74

Satisfaire les nouveaux marchés de la dépendance



- ▶ Le programme du candidat Nicolas Sarkozy prévoyait la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale pour la dépendance.
- ▶ Le gouvernement a dévoilé ses premières pistes en juin 2008, pour un futur projet de loi à venir au cours de l'année 2009.

Décision 75

Organiser l'externalisation des services périphériques à l'offre de soins



- ▶ En attente.

Décision 76

Développer l'offre d'accueil de clients étrangers



- ▶ En attente.

Décision 77

Financer la recherche privée et publique afin d'associer les neurosciences, le numérique et la psychologie dans des pôles de compétitivité



- ▶ L'évaluation des pôles de compétitivité a été remise au gouvernement le 18 juin.
- ▶ Les pôles ont été reconduits pour 3 ans avec la même enveloppe financière. Les 13 d'entre eux ne remplissant pas leurs objectifs pourraient être incités à fusionner.
- ▶ Une extension des pôles ne sera abordée que dans un second temps.

Décision 78

Créer de nouveaux cursus universitaires afin de fédérer des disciplines encore éparpillées (médecine, mathématiques, neuroimagerie, bionique...)



- ▶ La loi du 10 août 2007 sur l'autonomie des universités donne désormais liberté aux établissements sur la définition de leurs cursus.

Décision 79

Développer l'industrie éolienne



- ▶ le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un effort public d'1 milliard d'euros supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie.
- ▶ L'objectif est que les énergies renouvelables représentent au moins 23% de sa consommation d'énergie finale d'ici à 2020, en cohérence avec le paquet énergie-climat adopté par l'UE sous présidence française.
- ▶ Le texte a été adopté à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Décision 80

Développer l'énergie solaire



- ▶ le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un effort public d'1 milliard d'euros supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie.
- ▶ L'objectif est que les énergies renouvelables représentent au moins 23% de sa consommation d'énergie finale d'ici à 2020, en cohérence avec le paquet énergie-climat adopté par l'UE sous présidence française.
- ▶ Le texte a été adopté à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Décision 81

Renforcer considérablement le programme de recherche sur le stockage de l'électricité pour les véhicules propres individuels et collectifs



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un effort public d'1 milliard d'euros supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie, avec notamment un programme de recherche spécifique pour les véhicules propres.
- ▶ Le président de la République a présenté un plan de développement du véhicule propre en octobre 2008 lors du mondial de l'automobile
- ▶ Dans le cadre du fond ADEME, un appel d'offre est en cours sur les véhicules décarbonés

Décision 82

Développer le recours à la biomasse



- ▶ projet de loi « Grenelle 1 » prévoit 1 Md€ supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie. Il donne la priorité aux biocarburants de 2^{ème} génération.
- ▶ Il prévoit un effort spécifique pour la mobilisation de la ressource forestière.
- ▶ Un projet « FUTUROL » sera financé par OSEO Innovation
- ▶ L'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir des projets de biocarburants de 2^{ème} génération dans le cadre du fonds de démonstrateurs technologiques

Décision 83

Promouvoir une filière hydrogène



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un effort public d'1 milliard d'euros supplémentaires de crédits budgétaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie.
- ▶ Un projet « H2E » sera financé par OSEO Innovation.

Décision 84

Développer la R&D sur le stockage et le captage de CO₂



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un effort public d'1 milliard d'euros supplémentaires pour la recherche sur le développement durable, principalement l'énergie.
- ▶ Il prévoit la mise en place d'un fonds de démonstrateurs auprès de l'ADEME, qui visera en particulier ces technologies. Ce fond a été mis en place et les premiers appels d'offre sont en cours (biocarburants de 2^{ème} génération, stockage CO₂, véhicule décarbonés)
- ▶ L'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir des projets de captage et stockage de CO₂ dans le cadre du fonds de démonstrateurs technologiques

Décision 85

Maintenir le rôle du nucléaire et le rythme de construction des centrales



- ▶ La décision de construire un 2eme EPR a été prise par le Président de la république et le Premier ministre.

Décision 86

Maintenir le rôle de l'Etat dans le nucléaire



- ▶ L'Etat a maintenu son implication dans le développement du nucléaire en France, tant sous l'angle industriel qu'en terme de sûreté.
- ▶ La décision de construire un 2eme EPR a été prise par le Président de la république et le Premier ministre.

Décision 87

Sécuriser l'approvisionnement des ressources minières



- ▶ Le Meeddat prépare un plan d'actions sur les matières premières stratégiques.

Décision 88

Développer une politique européenne de l'énergie



- ▶ Adoption du paquet énergie-climat sous présidence française
- ▶ Les Propositions françaises sous PFUE en matière de sécurité énergétique ont largement inspiré le rapport de la Commission européenne sur le sujet.

Décision 89

Développer massivement les recherches en matière d'OGM pour évaluer leur innocuité



- ▶ Le gouvernement a annoncé début 2008 un effort de recherche sans précédent de 45M€ sur 3 ans en faveur des biotechnologies.
- ▶ La nouvelle loi sur les OGM de mai 2008 offre un cadre législatif stabilisé sur la recherche et le développement des OGM en France.

Décision 90

Doter les instances européennes et nationales d'homologation des moyens nécessaires pour les rendre incontestables



- ▶ Publication du décret du 5 décembre 2008 créant le haut conseil des biotechnologies, actuellement en cours de constitution.

Décision 91

Construire d'ici 2012 dix Ecopolis, villes ou quartiers d'au moins 50.000 hab. intégrant technologies vertes et de communication



- ▶ Des collectivités locales ont déjà manifesté leur souhait de créer des écoquartiers, notamment Meaux, Issy-les-Moulineaux, Le Creusot, Narbonne, Lille, Lyon et Rouen.
- ▶ Jean-Louis Borloo a présenté un plan « villes durables » en novembre 2008. Il comporte un appel à projet pour trouver 10/15 agglomérations prêtes à lancer un vaste projet énergétique en lien avec le projet de loi « Grenelle 1 ».

Décision 92

Orienter la fiscalité vers la protection de l'environnement



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit de mettre à l'étude une taxe sur le climat et l'énergie strictement compensée par une réduction des prélèvements obligatoires.
- ▶ Le Parlement a adopté à la fin 2008 un ensemble de mesures sur la fiscalité environnementale, avec en particulier l'instauration d'une éco-contribution sur les poids lourds et la création d'un éco-prêt à taux zéro pour la rénovation thermique des logements.

Décision 93

Imposer l'achat exclusif par les administrations publiques de véhicules hybrides et électriques, en attendant le tout-électrique, à compter du 1^{er} janvier 2009



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit un chapitre sur l'Etat exemplaire, avec une réforme des achats publics.
- ▶ Un nouveau décret précise les nouvelles limitations en gramme de carbone de tous les véhicules de l'Etat (inférieurs à 130g sauf quelques dérogations).
- ▶ Les achats groupés des administrations publiques sont encouragés

Décision 94

Imposer des normes de sobriété énergétique pour les équipements informatiques, qui doivent réduire leur consommation de 50% d'ici 2015



- ▶ En attente.

Décision 95

Imposer pour chaque achat public les meilleures techniques disponibles en matière d'efficacité énergétique



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit que les administrations réalisent un audit énergétique dès 2008.
- ▶ Un effort financier sera réalisé pour aider les administrations à adopter des comportements plus responsables (formation des fonctionnaires chargés des achats, etc.)

Décision 96

Instaurer un droit d'option permettant de choisir, opération par opération, le mécanisme de TVA (assujettissement / déductibilité)



- ▶ Une ordonnance publiée en janvier 2009 (habilitation dans la LME) modernise les régimes juridiques de l'appel public à l'épargne et des émetteurs de produits financiers, pour les rapprocher des standards internationaux.
- ▶ Une ordonnance publiée en janvier 2009 (habilitation dans la LME) dote la place financière de Paris d'une nouvelle autorité chargée de définir les normes de comptabilité privée

Décision 97

Harmoniser les réglementations financières et boursières avec celles britanniques afin de ne pas handicaper les acteurs français



- ▶ Une ordonnance publiée en janvier 2009 (habilitation dans la LME) modernise les régimes juridiques de l'appel public à l'épargne et des émetteurs de produits financiers, pour les rapprocher des standards internationaux.

Décision 98

Regrouper la Commission bancaire et l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles avec la mission de promouvoir la place financière de Paris



- ▶ Le gouvernement est habilité par la LME à fusionner par ordonnance la Commission bancaire et l'ACAM afin de disposer d'un régulateur prudentiel unique pour les acteurs financiers réglementés. L'habilitation court jusque la fin 2009. B. Deletré, inspecteur des finances, a été chargé d'une mission sur ce sujet. Il a remis son rapport en janvier 2009.

Décision 99

Améliorer les conditions d'accueil des étrangers hautement qualifiés



- ▶ La loi de modernisation de l'économie améliore le régime des impatriés en ouvrant au recrutement direct de salariés à l'étranger pendant les 5 premières années de leur séjour en France.
- ▶ Les impatriés seront exonérés de l'impôt sur le revenu à raison de 50 % de leurs « revenus passifs » (dividendes, intérêts et redevances).

Décision 100

Développer massivement l'enseignement de l'anglais professionnel afin de faciliter l'émergence d'activités financières internationales



- ▶ En attente.

Décision 101

Multiplier les initiatives communes entre les enseignements supérieurs et les institutions financières pour financer des chaires dédiées à la modélisation



- ▶ La loi de modernisation de l'économie contient un volet entier sur le renforcement de la place financière de Paris.
- ▶ C'est par ailleurs l'un des effets attendus de la loi du 10 août 2007 sur l'autonomie des universités, grâce aux fondations universitaires qu'elle permet.

Décision 102

Doter la place de Paris d'un indicateur d'attractivité publié trimestriellement



- ▶ En attente.

Décision 103

Modifier la composition des différents régulateurs afin que les champions de la finance puissent s'y exprimer



- ▶ La loi de modernisation de l'économie habilite le gouvernement à moderniser le régime juridique de la place financière de Paris pour la rapprocher des standards internationaux.

Décision 104

Développer le *low cost* aérien



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté en juin 2008 une quinzaine de mesures sur le tourisme portant notamment sur la desserte aérienne et le *low cost*, la « deuxième priorité » après les visas.
- ▶ Une aérogare *low cost* va ouvrir à Bordeaux d'ici fin 2009 mais le modèle économique doit être retravaillé (le CE vient d'invalider à Marseille, dans le cadre d'un contentieux, les tarifs de ces terminaux).

Décision 105

Faire de Roissy-CDG le premier aéroport européen



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté en juin 2008 une quinzaine de mesures sur le tourisme portant notamment sur l'offre de transport aérien.
- ▶ Un rapport a été remis au Président de la République par Jacques Dermagne sur le développement durable de Roissy - CDG. Sur ces bases une charte doit être préparée par le MEEDDAT.

Décision 106

Se doter de 3 ports de taille européenne, Le Havre, Marseille et Nantes



- ▶ La loi portant réforme des ports a été adoptée le 24 juin 2008.
- ▶ La nouvelle gouvernance vient d'être mise en place, le transfert au privé des outillages et des personnels de manutention sera engagé une fois les projets stratégiques des ports adoptés.
- ▶ Un plan d'investissement accompagne cette réforme, l'Etat apportant 445 M€ sur 2007-2013 + 50 M€ au titre de la relance.

Décision 107

Adapter l'offre aux besoins des touristes



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin 2008 une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Celles-ci portent notamment sur l'offre de transport aérien, la création d'un fonds d'investissement pour la rénovation des hôtels, la formation des personnels, etc.
- ▶ Le Parlement examinera un projet de loi au cours du 1^{er} semestre 2009.

Décision 108

Augmenter le budget privé consacré à la promotion de la France à l'étranger



- ▶ Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin 2008 une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ « *La France doit conquérir les seniors et les pays émergents* », a notamment commenté le Secrétaire d'Etat. La « marque France » et le site France.fr sont créés à l'occasion.
- ▶ Le Parlement examinera un projet de loi au cours du 1^{er} semestre 2009.

Décision 109

Harmoniser la classification française des hôtels avec celle internationale, et inciter à une classification européenne



- ▶ La classification des hôtels français a été modifiée fin 2009, notamment avec la création d'une 5^{ème} étoile.
- ▶ Le Parlement examinera un projet de loi au cours du 1^{er} semestre 2009. Ce projet de loi modifiera la procédure de classement (intervention d'organismes privés certifiés et non plus de la DGCCRF).

Décision 110

Développer l'écotourisme



- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 », présenté en Conseil des ministres le 11 juin, prévoit des objectifs de dépenses énergétiques à la fois dans le bâtiment et dans les transports.

Décision 111

Favoriser la consommation touristique dans les villes



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme, pour un projet de loi prévu pour fin 2008.
- ▶ Une proposition de loi sur le travail dominical, qui concerne les zones touristiques, est en cours d'examen au Parlement.

Décision 112

Développer le tourisme d'affaires



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme, pour un projet de loi prévu pour fin 2008.

Décision 113

Revoir la politique d'accueil et des visas pour les touristes venant des pays émergents



- ▶ Le Secrétaire d'Etat au tourisme Hervé Novelli a présenté les 18 et 19 juin une quinzaine de mesures sur le tourisme.
- ▶ Il a notamment annoncé vouloir simplifier l'octroi de visas pour des pays stratégiques tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, le Mexique.

Décision 114

Améliorer la formation et les parcours professionnels dans les services à la personne, et rendre plus attractives les conditions de travail



- ▶ Le Plan service à la Personne 2 a été présenté le 24 mars : l'un des trois objectifs principaux est de professionnaliser le secteur et d'améliorer la qualité des emplois

Décision 115

Fonder la représentativité patronale sur le principe « 1 entreprise – 1 voix »



- ▶ Un amendement parlementaire au projet de loi sur la démocratie sociale prévoit l'ouverture d'une négociation nationale interprofessionnelle sur ce thème.

Décision 116

Fonder la représentativité syndicale sur le seul critère de l'élection



- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté une « position commune » le 10 avril, après 3 mois de négociation.
- ▶ La représentativité syndicale sera fondée sur l'élection :
 - 10% des suffrages au niveau de l'entreprise
 - 8% à titre transitoire au niveau de la branche
 - 8% à titre transitoire au niveau national
- ▶ la loi du 20 août 2008 a inscrit ces nouvelles règles de représentativité syndicale dans le droit positif.

Décision 117

Actualiser les règles de financement afin d'introduire plus de transparence et un meilleur ciblage des différentes ressources des syndicats



- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté une « position commune » le 10 avril, après 3 mois de négociation.
- ▶ La loi du 20 août 2008, qui reprend la Position commune, introduit une exigence de publicité et de certification des comptes pour plus de transparence financière.
- ▶ La position commune insiste sur le fait que la cotisation des adhérents doit représenter la partie principale des ressources des syndicats.

Décision 118

Promouvoir l'offre de services des syndicats pour accroître leur audience



- ▶ La position commune du 10 avril prévoit un groupe de travail chargé de réfléchir aux voies et moyens de développer l'adhésion aux organisations, y compris en modernisant l'offre de service.

Décision 119

Faire de la négociation collective le moyen privilégié de la transformation du droit du travail et des caractéristiques socio-économiques des entreprises



- ▶ La loi du 20 août 2008 sur la démocratie sociale et le temps de travail étend la place accordée à la négociation d'entreprise, notamment sur la durée du temps de travail.

Décision 120

Organiser le principe majoritaire pour la validation des accords



- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté une « position commune » le 10 avril, après 3 mois de négociation.
- ▶ Si le texte, transposé dans la loi du 20 août, n'installe pas immédiatement le principe majoritaire « pur », il prévoit les conditions suivantes de validité d'un accord :
 - au moins 30% des suffrages exprimés
 - pas d'opposition de la part des organisations ayant reçu la majorité des suffrages

Décision 121

Expérimenter un espace de négociation légitime et efficace dans les PME



- ▶ La position commune du 10 avril entre les partenaires sociaux propose de favoriser la négociation collective dans les PME avec les représentants élus du personnel.
- ▶ Une négociation devrait s'ouvrir prochainement pour aboutir d'ici le 30 juin 2009

Décision 122

Etendre le modèle de l'alternance à tous les niveaux de formation



- ▶ La formation par alternance est aujourd'hui possible du CAP au master.

Décision 123

Développer les formations professionnalisantes à l'université



- ▶ Valérie Pécresse a présenté le 20 février 2008 dernier un plan « Réussir en licence ».
- ▶ Il prévoit entre autres de mieux orienter les bacheliers, notamment ceux ayant suivi des cursus professionnels et technologiques, en mobilisant les places disponibles dans les STS et les IUT.
- ▶ La possibilité de créer de nouveaux départements d'IUT est évoquée, bien que soumise aux marges budgétaires.

Décision 124

Inciter les partenaires sociaux à revaloriser la rémunération des apprentis



- ▶ En attente.

Décision 125

Relever d'ici 2012 la part de la taxe d'apprentissage réservée à la formation par alternance de 52% à 70%



► En attente.

Décision 126

Poursuivre la rationalisation de la collecte de la taxe d'apprentissage



► En attente.

Décision 127

Echanger les bonnes pratiques entre entreprises, notamment les stages encadrés par un tuteur et devant déboucher sur un CDI



► L'accord trouvé le 11 janvier 2008 entre les partenaires sociaux appelle les branches professionnelles à rechercher, en privilégiant la négociation collective, « *tous les moyens permettant de favoriser l'embauche, prioritairement en CDI, des jeunes ayant accompli un stage* ».

Décision 128

Intégrer dans les critères de bonus-malus définis plus loin l'emploi des jeunes et des primo-accédants



► La loi du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail prévoit la conditionnalité des allègements de charge en fonction de la politique salariale des entreprises.
► Il n'intègre pas cependant le dispositif complet du bonus-malus.

Décision 129

A compter de la rentrée 2008, permettre à tout étudiant de faire une année de stage validée dans son cursus avant le master



► Valérie Pécresse a exprimé en décembre 2007 son souhait d'instaurer « *un stage obligatoire pour les trois années de licence* ».
► Les premières licences à intégrer cette maquette seront en place dès la rentrée 2008 dans le cadre du plan « Réussir en licence ».

Décision 130

Encourager les jeunes à s'inscrire auprès du service public de l'emploi afin de bénéficier d'un accompagnement



► La convention d'assurance chômage conclue le 23 décembre actuellement ouverte à la signature favorise l'inscription des jeunes à Pôle emploi en ramenant à 4 mois la période de travail permettant d'ouvrir droit à indemnisation du chômage

Décision 131

Ouvrir aux jeunes le contrat d'évolution défini plus loin



▶ En attente.

Décision 132

Mettre en place des écoles de la 2^{ème} chance, avec notamment du e-learning et des tuteurs recrutés parmi les seniors



- ▶ Le plan Espoir Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février 2008, doit généraliser les écoles de la 2^{ème} chance.
- ▶ Les objectifs, fixés pour 2012, sont notamment :
 - accueillir 15 à 20.000 jeunes (contre 4.000 aujourd'hui)
 - avoir 1 école par région et 1 site par département, contre 24 départements dotés aujourd'hui
- ▶ Le 11 avril, Bernard Laporte a présenté plusieurs propositions visant à quadrupler ces écoles d'ici 2012.

Décision 133

Permettre à chacun de retarder, s'il le désire, son départ à la retraite



- ▶ La LFSS 2009 autorise le cumul emploi/retraite sans restriction à partir de 60 ans pour les personnes ayant une carrière complète et porte le taux de la surcote de 3 à 5% par année supplémentaire.
- ▶ Les mises à la retraite d'office sont supprimées jusqu'à l'âge de 70 ans.

Décision 134

Lever toutes les interdictions de cumul emploi-retraite



- ▶ La LFSS 2009 autorise le cumul emploi retraite sans restriction à partir de 60 ans pour les personnes ayant une carrière complète
- ▶ Les régimes complémentaires devraient articuler leurs règles sur celles du régime de base

Décision 135

Limiter la possibilité de recours aux dispositifs de préretraite aux seules restructurations économiques



- ▶ La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2008 a déjà fortement taxé les dispositifs de préretraite :
 - la contribution des entreprises sur les préretraites est passée de 24,15 % à 50 % ;
 - les nouveaux préretraités versent désormais une contribution sociale généralisée (CSG) à 7,5 %, tout comme les salariés ;
 - La LFSS pour 2009 interdit toute mise à la retraite d'office à compter du 1/1/ 2010

Décision 136

Permettre aux entreprises de déroger à la durée légale du travail, à condition d'un accord de branche et d'un accord majoritaire de l'entreprise en ce sens



- ▶ La loi du 20 août 2008 sur le temps de travail maintient la durée légale de temps de travail.
- ▶ Il offre cependant beaucoup plus d'espace à la négociation d'entreprise et de branche.

Décision 137

Autoriser plus largement le travail le dimanche



- ▶ Une proposition de loi du député Mallié élargit les possibilités d'ouverture du commerce alimentaire jusqu'à 13h, facilite les dérogations pour les zones frontalières ou touristiques et prévoit un nouveau régime expérimental de dérogation pour les zones d'attractivité commerciale exceptionnelle et porte à 8 le nombre de dérogations annuelles pouvant être accordées par le maire
- ▶ A ce stade, cette proposition n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour.

Décision 138

Instaurer des Fonds régionaux de sécurisation des parcours professionnels



- ▶ Le projet d'accord sur la formation professionnelle du 6 janvier 2009 instaure un fonds national de sécurisation des parcours professionnels.

Décision 139

Attacher à la personne le Droit individuel à la formation (DIF)



- ▶ Le projet d'accord sur la formation professionnelle du 6 janvier 2009 organise une portabilité du DIF sur 2 années suite au départ de l'entreprise.

Décision 140

Former en priorité ceux qui ont une qualification initiale faible



- ▶ Le projet d'accord sur la formation professionnelle du 6 janvier 2009 prévoit de former chaque année 500.000 salariés parmi les moins qualifiés et 200.000 demandeurs d'emploi de plus qu'actuellement.

Décision 141

Intéresser les agents du service public de l'emploi à leurs performances en matière de reclassement



- ▶ En attente.

Décision 142

Considérer la situation des chercheurs d'emploi comme une activité rémunérée sous forme d'un « contrat d'évolution », avec un accompagnement renforcé



- ▶ La LF2009 a pérennisé et étendu l'expérimentation du contrat de transition professionnel. Les partenaires sociaux ont également, par accord du 23/12, prorogé et renforcé la convention de reclassement personnalisé
- ▶ La fusion de l'ANPE et de l'Unedic, désormais effective, permet la refonte complète des prestations offertes par le service public de l'emploi

Décision 143

Anticiper et négocier pour faire du licenciement économique un ultime recours



- ▶ Une négociation nationale sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences s'est achevée en novembre 2008 et le projet d'accord est actuellement ouvert à la signature.

Décision 144

Aménager des indemnités chômage généreuses mais plafonnées, destinées en priorité aux plus modestes, et mettre en place un système de bonus-malus



- ▶ Le projet de convention d'assurance chômage du 23 décembre augmente la durée maximale d'indemnisation et facilite l'entrée en indemnisation, en ramenant à 4 mois la durée de travail préalable.

Décision 145

Créer un 3^{ème} mode de rupture du contrat du travail : la rupture à l'amiable



- ▶ L'accord du 11 janvier 2008 crée la rupture à l'amiable, avec :
 - droit aux allocations chômage
 - possibilité pour les parties d'être conseillées
 - possibilité de se rétracter sous 15 jours
 - homologation obligatoire des prud'hommes (préférés finalement au directeur départemental du travail)
- ▶ La loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 a validé ce dispositif.

Décision 146

Faire régulièrement bénéficier les fonctionnaires d'actions de formation en vue d'élargir la gamme et le niveau de leurs compétences



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le ministre de la Fonction publique Eric Woerth a promis la présentation d'un projet de loi « *d'ici à l'été* », tout en évoquant l'encombrement de l'agenda parlementaire.

Décision 147

Organiser la mobilité au sein des 3 fonctions publiques



- ▶ Un projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires a été présenté par M. Woerth en Conseil des Ministres le 8 avril.
- ▶ Il prévoit notamment :
 - un droit protégé à la mobilité, sous réserve d'un préavis de 3 mois
 - une aide aux fonctionnaires ayant un projet d'entreprise
 - des indemnités de mobilité pouvant aller jusqu'à 10.000€

Décision 148

Multiplier les passerelles afin de permettre des passages professionnels constants entre public et privé



- ▶ Un projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires a été présenté par M. Woerth en Conseil des Ministres le 8 avril.
- ▶ Il prévoit notamment :
 - des aides à la mobilité pour les administrations
 - un dispositif de « réorientation professionnelle »
 - un droit protégé à la mobilité entre le public et le privé
- ▶ Une rénovation du dispositif facilitant la création ou reprise d'entreprise par les agents publics est à l'étude.

Décision 149

Prendre en charge très jeunes les enfants dans les « quartiers »



▶ En attente.

Décision 150

Développer l'accueil en « internat de réussite éducative »



- ▶ Le plan Espoir Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février 2008, prévoit la création d'au moins 4.000 nouvelles places d'ici 3 ans.
- ▶ Des décisions de création d'internats de réussite éducative ont été prises. Le PR sur le site de Sourdon (77) et a confirmé cette orientation.

Décision 151

Développer le tutorat des élèves de ZEP par des étudiants ou des enseignants retraités



- ▶ Le programme d'action triennal du plan Espoir Banlieues comprend un volet intitulé « cordées de la réussite » qui prévoit un partenariat entre les grandes écoles et les 215 lycées de l'éducation prioritaire.
- ▶ Cette action comprend un tutorat étudiants-élèves.

Décision 152

Favoriser le recrutement de bacheliers issus de ZEP dans les classes préparatoires aux grandes écoles



- ▶ Le Conseil Interministériel de la Ville du 20 juin a acté que 5% des meilleurs élèves des lycées scolarisant des jeunes issus des quartiers de l'éducation prioritaire se verraient proposer une inscription en classe préparatoire aux grandes écoles. Le CIV du 20 janvier a acté que 8,9% d'élèves boursiers et 11,8% d'élèves issus de classes sociales défavorisées sont admis en classes prépa.

Décision 153

Permettre l'installation d'établissements privés conventionnés dans les quartiers



- ▶ Une dizaine de projets sont en cours sur la France, notamment à Marseille et à Lyon. Les écoles parisiennes l'Ecole alsacienne et St-Louis-de-Gonzague, ainsi que le collège Stanislas, travaillent sur la création d'annexes de leurs établissements dans des quartiers difficiles.
- ▶ Une cinquantaine de classes doivent ouvrir dès la rentrée 2008, en lien avec le plan Espoir banlieues.

Décision 154

Favoriser l'accès des jeunes issus de la diversité aux grandes écoles



- ▶ Le Conseil interministériel de la ville du 20 janvier 2008 a posé comme objectif à court terme de proposer à 5 % des meilleurs élèves des lycées situés en zone difficile une inscription en CPGE.
- ▶ Dans son discours du 18 décembre 2008 à l'Ecole Polytechnique, le PR a fixé comme objectifs :
 - Septembre 2009 : 25 % des places en CPGE seront réservées aux meilleurs lycéens boursiers (sur critères sociaux)
 - Septembre 2010 : 30 % de places réservées en CPGE pour ces mêmes élèves

Décision 155

Fournir aux habitants des quartiers les moyens de mettre au point un projet d'entreprise



- ▶ Le plan Espoir Banlieues de Fadela Amara, présenté le 8 février, s'est fixé pour objectif de soutenir la création de 20.000 entreprises en 4 ans.

Décision 156

Développer les sociétés de capital-risque et les fonds d'investissement en capital dans les micro-entreprises, en les incluant dans les déductions d'ISF



- ▶ En attente.

Décision 157

Faire réaliser par les administrations, les syndicats, les partis politiques et les établissements scolaires un bilan annuel de la diversité par âge, sexe et origine



- ▶ Pour la première fois en France, une entreprise, Vinci, a rendu public mi-avril un audit sur l'intégration des minorités dans ses rangs (femmes, seniors, handicapés, personnes issues de l'immigration).
- ▶ Il est illégal pour un établissement scolaire d'établir ce genre de classification ou de bilan.

Décision 158

Soutenir le développement de structures d'accueil et de formation à horaires élargis



- ▶ En attente.

Décision 159

Proposer dans les ZEP des locaux aux associations des habitants du quartier et à celles qui y interviennent



- ▶ En attente.

Décision 160

Prévoir que les surfaces collectives de RDC ne soient pas incluses dans le calcul du coefficient d'occupation des sols afin de promouvoir des espaces de vie



- ▶ En attente.

Décision 161

Favoriser le développement de la médiation sociale



► En attente.

Décision 162

Redéployer une police de proximité, assurant une sécurité réelle des quartiers tout en échangeant avec les jeunes



► Création des Unités territoriales de quartier (UTEQ). 8 UTEQ composées d'une quinzaine de fonctionnaires ont été créées en 2008. Déployées dans des quartiers sensibles, elles sécurisent les quartiers, participent aux missions "police secours" et procèdent également à des interpellations. Elles sont en contact avec la population des quartiers dans lesquels elles sont fidélisées. Dispositif qui doit s'étendre en 2009.

Décision 163

Imposer par quotas la diversité dans les élections municipales, régionales, nationales, européennes et syndicales



► En attente.

Décision 164

Autoriser l'Etat à se réappropriier le foncier disponible dans les communes ne respectant pas les exigences de la loi SRU sur le logement social



► La mesure a été proposée dans le rapport Pinte dans son rapport remis au Premier ministre fin janvier.
► Elle a été votée dans le cadre de loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion proposée par Christine Boutin.

Décision 165

Accroître la hauteur autorisée des immeubles, tout en s'efforçant de préserver des espaces non construits, en particulier des espaces verts



► La mesure figure dans la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion présentée par Christine Boutin.

Décision 166

Permettre aux promoteurs de réaliser directement les aménagements publics et les aménagements collectifs auxquels ils contribuent financièrement



► Une concertation avec différents acteurs a permis au Ministère du Logement d'aboutir à une proposition de texte pour créer une nouvelle procédure, le « projet urbain partenarial » (PUP).
► Cette mesure figure dans la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion présentée par Christine Boutin.

Décision 167

Donner aux préfets le pouvoir de relever d'autorité le COS s'il est manifestement malthusien



- ▶ Des mesures destinées à favoriser la mitoyenneté et à accroître les COS ont été adoptées dans le cadre du plan de relance.

Décision 168

Permettre une différenciation du COS selon le type de locaux : logements, bureaux, commerces, etc.



- ▶ En attente.

Décision 169

Assouplir les règles de changement d'affectation des locaux, de façon à faciliter la transformation de bureaux et commerces en logements



- ▶ En attente.

Décision 170

Regrouper à l'échelon intercommunal les compétences locales en matière d'urbanisme et d'habitat, notamment en vue de constituer des réserves foncières



- ▶ A l'occasion du 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques du 4 avril, le gouvernement a décidé de « réformer les outils de programmation de l'urbanisation (PLU, PLH) par exemple sous la forme d'une responsabilité des agglomérations ».
- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement renforce les liens entre PLH et PLU
- ▶ Le projet de loi « Grenelle 2 » prévoit un document unique de programmation regroupant PLU, PLU et PLH

Décision 171

Elargir les opérations de construction à des opérateurs de statut privé, dans le cadre d'un appel à la concurrence et sur la base d'un cahier des charges précis



- ▶ Le Président de la République a annoncé un plan de rachat de 30 000 logements de promoteurs privés en Vente à l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) par des opérateurs de logement ; selon une procédure de consultation transparente et un cahier des charges précis.

Décision 172

Promouvoir les Partenariats Public-Privé au moyen de conventionnements permettant à terme le retour des logements construits dans le parc libre



- ▶ Les logements dits « PLS privés », qui font appel à des fonds privés et reviennent, après une période de 15 ans de location sociale, dans le parc privé. Le plan de relance prévoit 30 000 logements dits « PLS privés » en 2009-2010

Décision 173

Simplifier et clarifier les mécanismes d'aide et de financement, tant pour la construction que pour l'entretien



- ▶ La mesure figure dans la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion présentée par Christine Boutin, et dans la LFR 2008.
- ▶ Ont notamment été mises en place:
 - de nouvelles réductions fiscales en faveur de l'investissement locatif privé
 - l'extension de la TVA à 5,5% pour soutenir l'accès social à la propriété

Décision 174

Distinguer complètement le système de financement de l'aide à la construction de celui des aides aux locataires



- ▶ En attente.

Décision 175

Créer sur internet une Bourse du logement social



- ▶ En attente.

Décision 176

Supprimer totalement les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) liés à l'achat ou la vente d'un bien immobilier inférieur à 500.000 €



- ▶ En attente.

Décision 177

Réduire les frais d'agence en introduisant davantage de concurrence et en adaptant la réglementation correspondante



- ▶ En attente.

Décision 178

Accorder aux salariés qui déménagent une prime de mobilité égale à 6 mois du dernier salaire



- ▶ La nouvelle offre de service de Pôle emploi prévoit de rénover les aides à la mobilité.

Décision 179

Raccourcir les délais légaux entourant le régime des expulsions



- ▶ la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion a raccourci de 3 ans à 1 ans les délais supplémentaires maximum accordés par le juge pour quitter le logement après une décision d'expulsion

Décision 180

Limitier les pouvoirs d'appréciation discrétionnaire du juge en matière de délais de grâce et de paiement aux cas les plus précaires



- ▶ En attente.

Décision 181

Encadrer plus strictement le pouvoir d'appréciation discrétionnaire du préfet



- ▶ Une circulaire du Premier ministre précise les modalités de recours à la force publique : avant tout recours à la force publique en vue d'une expulsion, le préfet doit s'assurer que la personne expulsée bénéficie d'une solution en matière d'hébergement. Le recours à la commission de prévention des expulsions est également renforcé

Décision 182

Réduire le dépôt de garantie à 1 mois de loyer, raccourcir son délai de restitution à 8 jours et en confier la garde à une partie tierce au contrat de bail



- ▶ La loi du 8 janvier 2008 sur le pouvoir d'achat a fait passer le dépôt de garantie de 2 à 1 mois de loyer.
- ▶ Par contre, le délai de restitution demeure à 2 mois maximum après la restitution des clés par le locataire.

Décision 183

Assouplir les conditions de résolution extrajudiciaire des contentieux à travers des modes de règlement à l'amiable



- ▶ Certaines propositions du rapport Guinchard, remis le 30 juin au Garde des Sceaux, vont dans ce sens.
- ▶ Rachida Dati déposera un projet de loi.

Décision 184

Vendre une partie du parc HLM à ses occupants



- ▶ Une convention avec l'Union Sociale de l'Habitat a été signée en décembre 2007 : celle-ci prévoit la mise en vente de 40 000 logements HLM chaque année.

Décision 185

Permettre aux locataires de capitaliser 25% des loyers versés pendant 10 ans au moment de l'achat de leur logement HLM



► En attente.

Décision 186

Permettre à tous les retraités proches du minimum vieillesse de jouir de l'usufruit d'un logement social adapté à leurs besoins



► En attente.

Décision 187

Créer une Autorité de la concurrence unique et indépendante, seule chargée du contrôle concurrentiel des opérations de concentration



► L'Autorité de la Concurrence, issue de la LME, a été mise en place le 13 janvier 2009.

Décision 188

Accroître l'efficacité de la procédure d'investigation antitrust en intégrant les enquêteurs au sein de l'Autorité de la concurrence



► L'Autorité de la Concurrence, issue de la LME, a été mise en place le 13 janvier 2009.

Décision 189

Autoriser l'Autorité de la concurrence à donner sur sa propre initiative des avis sur les effets concurrentiels de mesures législatives et administratives



► L'Autorité de la Concurrence, issue de la LME, a été mise en place le 13 janvier 2009. Elle dispose de cette faculté.

Décision 190

Permettre à l'Autorité de la concurrence de se concentrer sur les dossiers les plus importants



► L'Autorité de la Concurrence, issue de la LME, a été mise en place le 13 janvier 2009.

Décision 191

Introduire les actions de groupe



- ▶ Dans le cadre de l'examen du projet de loi de modernisation de l'économie à l'Assemblée Nationale, Luc Chatel a annoncé que l'action de groupe figurerait dans le projet de loi de dépenalisation portée par Rachida Dati.

Décision 192

Permettre aux élus de mieux utiliser les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les Plan locaux d'urbanisme (PLU)



- ▶ Le projet de loi Grenelle II prévoit une réforme des différents outils de planification de l'urbanisme, et facilite l'utilisation des SCOT et des PLU

Décision 193

Intégrer dans les PLU des obligations de diversité commerciale en faveur du commerce de détail ou de proximité



- ▶ La loi de modernisation de l'économie a permis de d'améliorer les procédures d'urbanisme commercial. Le député Charié a été nommé parlementaire en mission pour poursuivre la réflexion.

Décision 194

Concéder aux commerçants isolés la gestion de certains services publics de proximité



- ▶ Cette mesure est en cours de mise en oeuvre. Par exemple, des buralistes peuvent vendre des billets SNCF.

Décision 195

Permettre aux communes et agglomérations d'opérer un « remembrement commercial » en faveur du commerce de détail



- ▶ La loi de modernisation de l'économie a permis de d'améliorer les procédures d'urbanisme commercial. Le député Charié a été nommé parlementaire en mission pour poursuivre la réflexion.

Décision 196

Augmenter et déconcentrer les aides allouées au commerce de proximité



- ▶ La loi de modernisation de l'économie apport diverses corrections pour la TACA (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat), notamment sur l'assiette, les tranches d'imposition et le taux.
- ▶ L'action du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est renforcée grâce à une réorientation de ses interventions (en milieu rural et dans les quartiers prioritaires).

Décision 197

Obliger les grands distributeurs à payer leurs fournisseurs indépendants (moins de 250 salariés) sous 30 jours maximum après la livraison



- ▶ Les délais sont déjà de 30 jours pour les transports, les produits alimentaires périssables et certaines boissons alcooliques.
- ▶ A partir du 1^{er} janvier 2009, la LME limite les délais de paiement à 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de l'émission de la facture. Les pénalités de sanction sont doublées.

Décision 198

Promouvoir l'image et la qualité des fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 199

Créer au niveau régional une instance arbitrale entre les distributeurs et les fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 200

Obliger les enseignes de grande distribution à publier dans leur rapport annuel la part de leurs achats provenant de fournisseurs indépendants



- ▶ En attente.

Décision 201

Encourager et faciliter la constitution d'Organisations économiques de producteurs (OEP), dans le respect des règles de la concurrence



- ▶ Le dispositif réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle organisation de marché des fruits et légumes a été publié en novembre 2008 et les procédures de reconnaissance ont débuté.

Il définit notamment, au-delà des OEP, le nouveau concept des Associations d'Organisation de Producteurs, propre à favoriser une meilleure concentration de l'offre

Décision 202

Instaurer la liberté tarifaire



- ▶ La loi de modernisation de l'économie lève l'interdiction de discrimination tarifaire.
- ▶ Les sanctions prévues en cas de pratiques anticoncurrentielles seront également renforcées.

Décision 203

Lever l'interdiction dite de « revente à perte »



- ▶ La loi du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence a assoupli l'interdiction de revente à perte.
- ▶ La loi de modernisation de l'économie va plus loin en levant l'interdiction de discrimination tarifaire
- ▶ La LME contient des dispositions supplémentaires pour la pratique de soldes, avec 2 semaines libres.

Décision 204

Abroger les dispositifs du code du commerce qui font obstacles à la libre négociation de conditions commerciales entre fournisseurs et distributeurs



- ▶ La loi de modernisation de l'économie lève l'interdiction de discrimination tarifaire

Décision 205

Mettre fin aux lois Royer-Raffarin et supprimer les procédures d'autorisation actuelles gérées par les CDEC



- ▶ La loi de modernisation de l'économie a permis de d'améliorer les procédures d'urbanisme commercial. Le député Charié a été nommé parlementaire en mission pour poursuivre la réflexion.

Décision 206

Abaisser les seuils de notification *ex ante* des opérations de concentration touchant le secteur de la distribution et du commerce de détail



- ▶ Cette disposition figure dans la LME (art. 96 devenant le II de l'article L. 430-1 du code de commerce).

Décision 207

Instaurer un contrôle *ex post* grâce au renforcement de l'article L. 430-9 du code du commerce



- ▶ L'Autorité de la concurrence dispose du pouvoir d'enjoindre un distributeur de procéder à une cession de surface en cas d'abus de position de dominante établi.

Décision 208

Supprimer toute réglementation limitant le nombre et la localisation de nouveaux hôtels, cafés, restaurants, cinémas et stations-service.



- ▶ La loi de modernisation de l'économie maintient les orientations générales en matière d'implantation des cinémas, mais abroge les dispositions sur les hôtels et les stations-service.

Décision 209

Supprimer l'exigence du brevet professionnel pour ouvrir un salon de coiffure et lui substituer un CAP ou 5 années d'expérience



- ▶ Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat Hervé Novelli a mis en place une commission chargée de réfléchir à une évolution de la réglementation concernant les qualifications des artisans.

Décision 210

Développer les taxis de Voitures de petite remise et autres offres spécialisées dans le marché du transport urbain



- ▶ En attente.

Décision 211

Augmenter le nombre de taxis



- ▶ Fin mai, Michèle Alliot-Marie a signé un protocole avec les représentants des taxis prévoyant notamment 4000 taxis supplémentaires sur Paris d'ici 2012.
- ▶ La Ministre envisage également la création d'une voie dédiée pour le trajet Paris-Roissy. Une expérimentation sera lancée à compter de fin mars 2009.

Décision 212

Ouvrir les conditions d'exercice des activités de pharmacie



- ▶ Lors de la remise du rapport, Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il ne reprendrait pas cette mesure.

Décision 213

Supprimer totalement les avoués près les Cours d'appel



- ▶ Le 10 juin, Rachida Dati a annoncé la fusion de la profession d'avoué avec celle des avocats.
- ▶ La réforme devrait entrer en application d'ici 2010.

Décision 214

Supprimer le numerus clausus pour les mandataires des procédures collectives



- ▶ L'ordonnance réformant la loi sur la sauvegarde des entreprises publiée fin 2008 (cf. habilitation dans la LME) étend la possibilité de désigner des personnes non inscrites sur la liste des mandataires.

Décision 215

Supprimer le numerus clausus pour les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation



- ▶ Selon Rachida Dati, un projet de réforme des règles statutaires de la profession est en cours d'élaboration, qui supprimera le caractère irrévocable du nombre des offices.

Décision 216

Ouvrir largement l'accès aux professions juridiques délégataires d'une mission de service public



- ▶ Selon Rachida Dati, les notaires et les huissiers vont voir la concurrence accrue en leur sein :
 - le nombre des notaires sera augmenté de 20% d'ici à l'année 2012
 - la compétence territoriale des huissiers de justice sera étendue du tribunal d'instance au TGI le 1^{er} janvier 2009

Décision 217

Adapter les conditions d'exercice pour les avocats, les experts-comptables et les commissaires aux comptes



- ▶ Les conditions de détention du capital des commissaires aux comptes sont modifiées par l'ordonnance transposant la directive 2006/46.
- ▶ En attente pour les autres professions.

Décision 218

Proposer à nos partenaires européens de multiplier par 10 le nombre de bénéficiaires du programme Erasmus et étendre celui-ci



- ▶ Valérie Pécresse a profité de la Présidence française de l'UE pour proposer des actions en faveur de la mobilité des étudiants en Europe.

Décision 219

Etendre les bourses de l'enseignement supérieur ainsi que l'offre de formation qualifiante aux futurs pays de l'Union méditerranéenne



- ▶ En attente.

Décision 220

Créer, au sein des universités de ces pays, des départements communs à un pays du Nord et un pays du Sud



- ▶ Point qui relève des partenariats des universités, dans le cadre de leur autonomie.

Décision 221

Accueillir davantage d'étudiants étrangers en scolarité payante



- ▶ Ce point relève des universités depuis la loi du 10 août 2007 relative à leur autonomie.

Décision 222

Accueillir plus de travailleurs étrangers



- ▶ La loi du 20 novembre 2007 a mis en place un dispositif d'accueil de l'immigration choisie, dans les secteurs économiques qui manquent de main-d'oeuvre.
- ▶ Entre mai 2007 et mai 2008, l'immigration professionnelle a augmenté de 36,7% selon le Ministère de Brice Hortefeux.

Décision 223

Simplifier les délivrances d'autorisation de travail pour les travailleurs étrangers



- ▶ La LME crée une nouvelle carte de résidents pour les étrangers contribuant « *de façon remarquable au développement économique de la France* ».
- ▶ La loi du 20 novembre 2007 avait déjà assoupli la procédure.

Décision 224

Supprimer dans la Constitution la distinction entre PLF et PLFSS



- ▶ La révision constitutionnelle a abouti à l'inscription dans la Constitution de la disposition : des « *lois de programmation définissant les orientations pluriannuelles des finances publiques. Elles s'inscrivent dans l'objectif d'équilibre des comptes des administrations publiques* ». La première loi de programmation des finances publiques, couvrant la période 2009-2012, sera prochainement votée.

Décision 225

Définir sur ce périmètre une norme de dépense sur 3 ans à la place d'un solde budgétaire annuel



- ▶ Dans le cadre des décisions prises par la RGPP, un circulaire du Premier Ministre du 11 février 2008 a lancé la mise au point d'un budget pluriannuel défini sur 3 ans.

Décision 226

Interdire l'endettement pour les opérateurs publics afin de limiter les risques de déport et imposer une présentation consolidée systématique des dépenses



- ▶ La possibilité de recours à l'endettement est généralement définie dans les statuts des opérateurs, en fonction de leurs caractéristiques. Il n'est pas envisagé à brève échéance de mettre en place une clause générale d'interdiction.

Décision 227

Définir des crédits limitatifs pour l'assurance-maladie



► En attente.

Décision 228

Evaluer les services de l'Etat (école, université, hôpital, administration) et rendre publique cette évaluation à laquelle devront participer les usagers



► Le gouvernement a mis l'accent sur l'évaluation des politiques publiques dans tous les domaines (champ confié à E. Besson puis de E. Woerth dans le cadre du remaniement de janvier 2009).

Décision 229

Faire évaluer tout agent direct ou indirect d'un service public par ses supérieurs mais aussi par les usagers



► En attente.

Décision 230

Procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des dépenses fiscales et sociales dont le montant dépasse un certain seuil



- La loi de finances pour 2009 a plafonné les avantages fiscaux qui ne l'étaient pas encore et a instauré un mécanisme de plafonnement global des niches fiscales.
- De nombreux dispositifs fiscaux dérogatoires ont été limités dans le temps.

Décision 231

Faire évaluer *ex ante* et *ex post* tout projet de loi et de règlement, ainsi que les principaux textes communautaires



► Le Premier Ministre a confié au député Warsmann une mission sur les simplifications normatives, notamment dans la perspective de déterminer une méthodologie optimale de simplification.

Décision 232

Créer un Comité pour une meilleure gouvernance chargé de publier chaque trimestre des propositions sur les simplifications normatives opportunes



► Le Premier Ministre a confié au député Warsmann une mission sur les simplifications normatives, notamment dans la perspective de déterminer une méthodologie optimale de simplification.

Décision 233

Charger ce Comité de procéder au réexamen de toutes les lois antérieures à 1970, au vu des difficultés éventuelles qu'elles posent aujourd'hui



► En attente.

Décision 234

Informé chaque mois le Parlement de la mise en œuvre des textes votés



► En attente.

Décision 235

Codifier la procédure consultative pour l'unifier et la simplifier



► Le Premier Ministre a confié au député Warsmann une mission sur les simplifications normatives, notamment dans la perspective de déterminer une méthodologie optimale de simplification.

Décision 236

Publier immédiatement les décrets, dont le projet aura été soumis à consultation, en même temps que le projet de loi



► Le Premier Ministre a confié au député Warsmann une mission sur les simplifications normatives, notamment dans la perspective de déterminer une méthodologie optimale de simplification.

Décision 237

Mieux connaître les intérêts économiques, sociaux et financiers du pays avant toute négociation européenne



► En attente.

Décision 238

Transposer toute directive européenne dans les plus brefs délais, sans aucune exception



► Le Premier Ministre a confié au député Warsmann une mission sur les simplifications normatives, notamment dans la perspective de déterminer une méthodologie optimale de simplification.

Décision 239

Rattacher à Matignon, outre un SGG renforcé en juristes et légistes, un ministre d'Etat en charge d'un Office du budget



► En attente.

Décision 240

Limiter par une loi organique le nombre de ministres



► Cette disposition n'a pas été retenue dans la révision des institutions de la Ve République.

Décision 241

Prévoir pour chaque ministère un directeur juridique, un directeur des affaires européennes, un DRH et des directeurs de projet



► En attente.

Décision 242

Exiger des services de l'Etat qu'ils répondent de manière systématique, rapide et formelle à toute question de droit posée par un administré



► La loi de modernisation de l'économie étend le champ du rescrit fiscal et social.

Décision 243

Regrouper les autorisations requises pour les activités et les démarches des entreprises et des ménages en une seule administration ou collectivité publique



► La DGI (impôts) et la DGCP (Trésor Public) ont fusionné début avril en une seule direction, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

► Le 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques (CMPP), qui s'est tenu le 4 avril 2008, a également annoncé la création d'un dossier unique dématérialisé pour la création d'entreprise.

Décision 244

Réorganiser la gestion des projets



► En attente.

Décision 245

Accélérer la dématérialisation des procédures



- ▶ Le 4 avril 2008, pour le 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé :
 - la généralisation de la déclaration et du paiement en ligne de l'impôt sur le revenu, avant d'élargir le dispositif à la taxe d'habitation et à la taxe foncière
 - un dossier unique en ligne pour la création d'entreprise
 - la dématérialisation de la procédure de cession de véhicules entre particuliers
- ▶ La « LME » prévoit la dématérialisation des factures des administrations.

Décision 246

Lancer 10 nouveaux programmes majeurs d'e-administration, pour une économie annuel de 15 milliards d'euros



- ▶ Le 4 avril, pour le 2nd CMPP, le gouvernement a annoncé diverses mesures de dématérialisation.
- ▶ Par ailleurs, le dispositif de MRCA (Mesure et Réduction de Charges Administratives), en cours de mise en œuvre, porte sur des sujets équivalents.

Décision 247

Réformer les grands corps de l'Etat



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose la mise en place d'une « fonction publique de métiers »
- ▶ En ce qui concerne spécifiquement les « grands corps », plusieurs fusions symboliquement et concrètement très fortes sont en cours : Mines Telecom ; Ponts GREF

Décision 248

Développer les agences pour remplir les missions opérationnelles de prestations de service



- ▶ Le Ministère de l'Intérieur a créé le 27 février dernier une Agence nationale des titres sécurisés, chargée de délivrer les titres d'identité et les cartes grises de véhicules.
- ▶ Une agence des achats de l'Etat est en cours de création.

Décision 249

Compenser la création de tout nouvel organisme par des réductions d'effectifs proportionnées, et attribuer une durée de vie limitée reconductible sur preuve



- ▶ En attente.

Décision 250

Procéder au réexamen systématique des crédits budgétaires en matière d'aide aux entreprises, à l'emploi et au logement au regard de la RGPP



- ▶ Ces secteurs sont traités dans le cadre de la RGPP.
- ▶ Des orientations précises ont été formulées dans ces trois secteurs lors du CMPP du 4 avril dernier.

Décision 251

Fermer les services déconcentrés dont les missions ont été décentralisés, afin de mettre au fin aux doublons de compétences



- ▶ Dans le cadre de la RGPP, le gouvernement a défini un nouvel organigramme des services de l'Etat dans les régions.
- ▶ A cette occasion, le nombre des directions de l'Etat a été réduit de plus de 30 à 8.
- ▶ Un travail analogue a été mené pour les départements, devant maintenant déboucher sur une réforme d'ampleur.

Décision 252

Utiliser les gains de productivité définis plus haut pour mettre en œuvre le non-remplacement de 2 fonctionnaires sur 3



- ▶ Le 4 avril, à l'occasion du 2nd CMPP, Nicolas Sarkozy s'est engagé à ce que le prochain budget pluriannuel 2009-2011 fasse état du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Décision 253

Permettre progressivement aux employeurs publics de fixer les conditions de rémunération de leurs agents et développer la promotion au choix



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Le ministre de la Fonction publique Eric Woerth a promis la présentation d'un projet de loi courant 2008.

Décision 254

Moderniser les modes de rémunération publics en mettant en place des primes liées à la performance (collective et individuelle) des agents



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ La « prime de fonction et de résultat », transversale et interministérielle, est en cours de finalisation.

Décision 255

Consacrer le tiers des économies faites à travers les gains de productivité à l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires



- ▶ Le gouvernement a comme objectif de consacrer la moitié des économies liées au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux à l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires, soit une somme identique à celle dégagée par un tiers des économies sur le non-remplacement d'un départ sur trois.

Décision 256

Assurer aux responsables des agences la liberté de choix entre les 2 modes de recrutement, sans remettre en cause le statut des personnels en place



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.

Décision 257

Instituer dans toute la fonction publique une gestion managériale dynamique et flexible des personnels



- ▶ Le Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique, remis le 16 avril à Eric Woerth et André Santini, propose entre autres de renforcer la fonction ressources humaines dans les administrations.
- ▶ Dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, des plate formes GRH vont être mises en place au sein des SGAR dans toutes les régions.

Décision 258

Renforcer les régions



- ▶ Le 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques, qui s'est tenu le 4 avril, a annoncé le transfert aux régions des dispositifs « *en faveur de la diffusion technologique* ».

Décision 259

Transformer les intercommunalités en « agglomérations », entités de niveau constitutionnel



- ▶ Cette proposition a été reprise et précisée dans le rapport du Comité pour la réforme des collectivités locales, présidé par M. Edouard Balladur, rapport remis en février 2009.

Décision 260

Faire disparaître en 10 ans l'échelon départemental



- ▶ Le rapport Balladur ne propose pas la suppression d'un échelon territorial mais prône une plus grande synergie entre le niveau régional et le niveau départemental, via la désignation par une même élection des conseillers régionaux et des conseillers généraux.

Décision 261

Clarifier les prérogatives de chaque collectivité publique



- ▶ Le rapport Balladur comporte plusieurs propositions en ce sens. Elles vont donner lieu à une concertation avec les associations d'élus au sein d'un groupe de travail mis en place par le ministère de l'intérieur. La clarification des compétences est une exigence qui partage totalement le Gouvernement.

Décision 262

Maintenir la dotation globale de fonctionnement en volume, et la moduler en fonction des résultats des intercommunalités



En 2009, hors mesure exceptionnelle d'anticipation de versement du FCTVA mise en œuvre dans le plan de relance, l'ensemble des concours de l'Etat aux collectivités locales évoluera comme l'inflation. La dotation globale de fonctionnement demeure une dotation libre d'emploi pour les collectivités

Décision 263

Privilégier l'autonomie budgétaire plutôt que l'autonomie fiscale pour inciter les électeurs à mieux contrôler les dépenses des collectivités locales



- ▶ La réforme de la fiscalité locale qui est en préparation posera par définition la question de la définition de l'autonomie fiscale.

Décision 264

Définir un objectif de croissance pour les dépenses des locales et prendre en compte le respect des objectifs fixés de la répartition des dotations de l'Etat



- ▶ Le gouvernement a formulé des hypothèses sur ce point dans le programme de stabilité déposé à Bruxelles.
- ▶ Il faut noter que cet objectif ne peut être qu'indicatif en raison du principe d'autonomie des collectivités locales.
- ▶ Le rapport Balladur propose un débat devant le Parlement sur un objectif annuel de progression de la dépense locale.

Décision 265

Développer des indicateurs de performance des services publics locaux



- ▶ En attente.

Décision 266

Etablir et rendre publics des coûts standards moyens, par type de collectivité locale et par fonction, pour mettre en évidence les gaspillages



- ▶ En attente

Décision 267

Désindexer l'ensemble des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales pour en assurer une maîtrise et une allocation plus efficace



- ▶ Les dotations inscrites dans le cadre dit de croissance et de solidarité ont été désindexées pour 2008, c'est-à-dire qu'elles ne prennent plus en compte l'évolution du taux de croissance mais seulement celui de l'inflation.
- ▶ En 2009, hors mesure exceptionnelle d'anticipation de versement du FCTVA mise en œuvre dans le plan de relance, l'ensemble des concours de l'Etat aux collectivités locales évoluera comme l'inflation.

Décision 268

Conditionner les prestations familiales aux revenus des ménages



- ▶ Le Président, le Premier ministre et la majorité se sont exprimés contre cette décision.

Décision 269

Moduler la franchise médicale en fonction du revenu



- ▶ Cette idée est pour l'instant écartée. En tout état de cause, les bénéficiaires de la CMU -les personnes les plus modestes- ne sont pas soumis à la franchise.

Décision 270

Renforcer l'action du comité d'alerte de l'assurance maladie en fixant ses réunions à dates fixes et en confirmant l'indépendance de ses membres



- ▶ L'article 38 de la LFSS pour 2009 a notamment veillé à assurer une meilleure articulation entre les propositions des caisses et l'action du comité d'alerte.

Décision 271

Clarifier le rôle des administrateurs (gestion) et des partenaires sociaux (stratégie, surveillance) dans les directions des caisses de sécurité sociale



- ▶ Un article de la LFSS 2009 prévoyant la nomination des directeurs des organismes locaux par le directeur de la caisse nationale a été annulé par le Conseil constitutionnel.

Décision 272

Généraliser les Agences régionales de la santé (ARS)



- ▶ Le 4 avril, le 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques a annoncé le déploiement des ARS.
- ▶ Leur périmètre de compétence a été voulu large, les ARS ayant vocation à englober la médecine libérale, les hôpitaux, le secteur médico-social (personnes âgées et handicapées) et une partie de la prévention et de la veille sanitaire.

Décision 273

Organiser une gestion régionale de la carte sanitaire



- ▶ Gérard Larcher a rendu mi-avril un rapport sur « les missions de l'hôpital », où il propose d'organiser une complémentarité entre hôpitaux au niveau de « communautés hospitalières de territoire ».
- ▶ Un projet de loi est en cours de discussion.

Décision 274

Mesurer l'efficacité et la qualité du système de soins



- ▶ Un projet de loi « Hôpital, patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion.

Décision 275

Permettre aux hôpitaux publics d'opter pour un statut équivalent à celui des hôpitaux privés à but non lucratif



- ▶ Cette idée a été évoquée par le rapport Larcher, mais en préconisant plutôt des souplesses dans la gestion des hôpitaux.
- ▶ Un projet de loi « Patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion.

Décision 276

Ouvrir le recrutement des directeurs d'hôpitaux publics à des cadres, entrepreneurs ou médecins des secteurs publics et privés



- ▶ Un projet de loi « Hôpital, patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion.

Décision 277

Modifier la formation de l'ENSP, exagérément axée sur des formations juridiques et inadaptée aux exigences modernes de management



- ▶ Un projet de loi « Patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion.

Décision 278

Accroître la responsabilité des directeurs d'hôpitaux et leur donner les moyens de l'exercer



- ▶ La mission Larcher a rendu son rapport sur la réforme de l'hôpital mi-avril.
- ▶ Il propose, tout comme nous le faisons :
 - de transformer le conseil d'administration en conseil de surveillance
 - de compléter le dispositif par un directoire
- ▶ Un projet de loi est en cours de discussion.

Décision 279

Dresser un cadre et un projet pour les centres hospitaliers universitaires en leur accordant un statut et une personnalité juridiques propres



- ▶ Un projet de loi « Patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion.
- ▶ Le Président de la République a mis en place une commission chargée de faire des propositions d'évolution des modalités de recherche et d'enseignement à l'hôpital d'ici le printemps 2009.

Décision 280

Autoriser les assureurs de complémentaire santé à diffuser une information tarifaire nominative des professionnels de santé



- ▶ En attente.

Décision 281

Libéraliser les prix des médicaments à prescription médicale facultative (PMF), libérer les restrictions sur la publicité et imposer un affichage clair des prix



- ▶ 217 médicaments sont en vente libre dans les pharmacies depuis un décret du 1^{er} juillet.

Décision 282

Permettre l'établissement de devis forfaitaires pour l'accueil des patients étrangers



- ▶ En attente.

Décision 283

Améliorer les prestations hôtelières des hôpitaux



- ▶ Un projet de loi « Patient, santé, territoire », portant sur la médecine générale, les ARS, l'hôpital et la santé publique est en cours de discussion. Il permettra de donner plus de souplesses de gestion aux établissements hospitaliers.

Décision 284

Confier aux organismes parapublics des missions clairement définies



- ▶ En attente.

Décision 285

Tous les organismes bénéficiant de prélèvements publics doivent pouvoir être évalués et audités



- ▶ L'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes assurent déjà cet audit.

Décision 286

Inciter à la fusion d'organismes d'HLM



- ▶ A l'occasion du 2nd Conseil de Modernisation des Politiques Publiques, le gouvernement a décidé la « *mutualisation de ressources financières d'organismes HLM* », afin d'assurer « *une solidarité entre les organismes ayant des moyens importants et pas de demande adressée, et ceux qui ont des moyens faibles et une forte demande* ». Cette décision est mise en œuvre dans le cadre de la loi de mobilisation sur le logement

Décision 287

Mettre en place un cahier des charges dont le respect par les organismes HLM conditionnera l'agrément et donc le financement



- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion présentée par Christine Boutin rend obligatoire une « convention d'utilité sociale » d'ici fin juin 2010.

Décision 288

Soumettre les bailleurs sociaux à des objectifs de construction et de gestion clairement définis assortis de sanctions effectives



- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion présentée par Christine Boutin rend obligatoire une « convention d'utilité sociale » d'ici fin juin 2010. Des objectifs de constructions y seront inclus.

Décision 289

Imposer que les organismes HLM soient au moins de niveau intercommunal et fusionner tous les offices communaux ou infracommunaux



- ▶ Dépend des réformes qui seront engagées sur les collectivités locales après la publication du rapport du Comité présidé par Edouard Balldur.

Décision 290

Dissoudre les organismes qui gèrent moins de 1500 logements et ont construit moins de 500 logements au cours des 10 dernières années



- ▶ En attente.

Décision 291

Retirer tout privilège fiscal, ainsi que les facilités de financement prévues par la CDC, à tout organisme HLM ne respectant pas ses obligations publiques



- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion prévoit de rendre obligatoire une « convention d'utilité sociale » d'ici fin juin 2010. Des sanctions sont prévues en cas de non respect des conventions. .

Décision 292

Déconventionner et supprimer le financement spécifique des organismes HLM n'ayant pas rénové, construit ou vendu plus de 5% de leur parc par an



- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion prévoit de rendre obligatoire une « convention d'utilité sociale » d'ici fin juin 2010. Des sanctions, sont prévues en cas de non respect des conventions.

Décision 293

Clarifier le mode de détermination des charges locatives en introduisant une plus grande transparence dans leur calcul, avec audit externe obligatoire



▶ En attente.

Décision 294

Permettre aux sociétés HLM de réévaluer leurs bilans par la cession de logements ou le déconventionnement, en s'engageant sur des constructions



▶ En attente.

Décision 295

Promouvoir l'implication d'opérateurs privés tant dans la construction que dans la gestion de logements socialement mixtes



- ▶ Plusieurs dispositifs existent déjà (PLS privés, système de dissociation avec une nue propriété privée et un usufruit porté par un organisme HLM pendant 15 ans...)
- ▶ Des concertations sont en cours avec les acteurs concernés, notamment ceux du secteur privé, pour une participation accrue à la construction de logements à loyers modérés dans le cadre du Plan de Relance.

Décision 296

Rebudgétiser le 1% logement, regrouper les organismes collecteurs en 5 organismes et en faire des organismes constructeurs



- ▶ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion de Christine Boutin réforme globalement le 1% logement, en mettant en place une gouvernance nouvelle.
- ▶ Désormais, les grandes catégories d'emploi des fonds du 1% logement seront définies dans la loi, et précisées par des décrets, qui préciseront également les fourchettes de dépenses possibles. Des éléments seront annexés chaque année à la loi de finances.
- ▶ Laurence Parisot a lancé un audit, et un recentrage du nombre de collecteurs est en cours.

Décision 297

Réduire de 175 à une cinquantaine le nombre de chambres de commerce et d'industrie (CCI)



- ▶ Le nombre de CCI locales est passé de 161 en 2002 à 148 début 2008. A l'occasion du renouvellement quinquennal des présidences en octobre 2009, le nombre de chambres devrait encore être réduit à 130.
- ▶ Le 2^{ème} CMPP a conclu sur la nécessité d'avancer sur ce sujet. Les CCI ont voté fin 2008 pour une mutualisation au niveau régional de certaines de leurs prérogatives. Un projet de loi est en cours de rédaction.

Décision 298

Regrouper les tribunaux de commerce, aujourd'hui au nombre de 191, et introduire des magistrats professionnels auprès des juges bénévoles



- ▶ Avec la réforme de la carte judiciaire, 55 tribunaux de commerce sont supprimés et 5 autres sont créés.
- ▶ Les mesures sont effectives à compter du 1^{er} janvier 2009.

Décision 299

Fusionner la part salariale et la part patronale des cotisations sociales



► En attente.

Décision 300

Accentuer les allègements de charge, en exonérant totalement les ex-cotisations sociales employeur au niveau du SMIC pour toutes les entreprises



- Les entreprises de moins de 20 salariés sont totalement exonérées de cotisations employeurs de sécurité sociale au niveau du SMIC depuis le 1^{er} juillet 2007.
- Les entreprises de plus de 20 salariés sont très largement exonérées au niveau du SMIC puisqu'elles ne supportent plus que 2,1 points de cotisations employeurs de sécurité sociale.

Décision 301

Rationaliser les dispositifs actuels et veiller à ce que chaque heure travaillée procure un bénéfice effectif par rapport à une situation d'inactivité



- Martin Hirsch présentait fin février son Revenu de Solidarité Active : celui-ci est destiné à remplacer le RMI, l'API (parent isolé) et la PPE (prime pour l'emploi).
- S'appliquant jusqu'à 1,3 SMIC, il permet que toute heure travaillée se traduise par une amélioration de ressources.
- Soumis à expérimentation, il doit être présenté au Parlement à l'automne. Sa généralisation, prévue pour fin 2008, est confirmée pour un budget de 1,3 Md €.

Décision 302

Restructurer l'ensemble des niches de l'impôt sur le revenu, limiter leur coût total à 10% de l'impôt et ne garder que les plus productives pour la croissance



- La loi de finances pour 2009 a plafonné les avantages fiscaux qui ne l'étaient pas encore et a instauré un mécanisme de plafonnement global des niches fiscales.
- De nombreux dispositifs fiscaux dérogatoires ont été limités dans le temps.

Décision 303

Doubler le crédit impôt pour favoriser le maintien à domicile des dépenses consacrées à l'emploi de personnes assistant des personnes dépendantes



- Le plafond des dépenses éligibles a été relevé de 12 000 à 15 000 € la première année
- Un dispositif est à l'étude, qui permettra de supprimer le décalage temporel entre la charge financière et le moment où l'avantage fiscal est effectivement perçu.

Décision 304

Mettre en place la retenue à la source



► En attente.

Décision 305

Réorienter massivement le régime fiscal de l'assurance-vie et du PEA vers l'épargne longue investie en actions



- ▶ Le Haut Comité de Place présidé par Christine Lagarde a remis le 26 juin 2008 un rapport sur l'épargne longue.
- ▶ Un groupe de travail Etat/acteurs financiers a été mis en place pour proposer des mesures sur cette base.

Décision 306

Ajuster la réglementation prudentielle de l'assurance



- ▶ En attente.

Décision 307

Faire ressortir clairement le poids de la fiscalité sur les entreprises



- ▶ En attente.

Décision 308

Modifier l'article 72-2 de la Constitution pour supprimer les ratios d'autonomie financière, financer les ressources propres sur le partage des impôts nationaux



- ▶ En attente. Le sujet est dans le champ des travaux du Comité Balladur.

Décision 309

Accroître la lisibilité des positions de l'Autorité des marchés financiers (AMF), notamment en développant le rescrit



- ▶ (le résumé de cette mesure ne correspond pas au contenu du rapport Attali)
- ▶ La loi de modernisation de l'économie prévoit de développer le rescrit social et fiscal.

Décision 310

Adopter une pratique souple dans l'application de l'accord Solvabilité 2



- ▶ En attente.

Décision 311

Renforcer les règles de gouvernance d'entreprise dans le sens d'une plus grande transparence



- ▶ Bercy travaille actuellement à la mise en œuvre de cette mesure, notamment à travers le Haut Comité de Place présidé par Christine Lagarde.

Décision 312

Etendre les dispositifs d'épargne salariale dans les PME en rendant la participation obligatoire à 20 salariés



- ▶ La loi du 8 décembre en faveur des revenus du travail assouplit le régime de la participation en permettant le déblocage anticipé.
- ▶ Elle crée également un régime fortement incitatif pour développer l'intéressement.

Décision 313

Permettre aux règlements négociés des Perco de prévoir une adhésion collective automatique avec une clause d'*opting out*



- ▶ En attente.

Décision 314

Créer un crédit d'impôt pour les sommes investies par les moins de 45 ans dans un Perco



- ▶ En attente.

Décision 315

Créer une Agence de veille et d'orientation industrielle



- ▶ En attente.

Décision 316

Renforcer l'Agence des participations de l'Etat



- ▶ Un fonds stratégique d'investissement a été créé fin 2008 à partir de participations de l'Etat et de la CDC.